

## Compte-rendu conseil municipal du 26 janvier 2018 à 20h30

Membres excusés : Cathy MARTINAUD, Jacky MALIN, Romain JUILLARD, Laurent CUROT

Les membres approuvent le dernier compte-rendu de conseil.

Ordre du jour :

### - **Convention assainissement**

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence Assainissement est transférée à Bresse Louhannaise Intercom' et donne lecture de la convention transitoire de prestations de service pour l'exercice de la compétence assainissement entre la commune et BLI.

La commune continue à gérer l'assainissement mais pas de budget assainissement communal, celui-ci sera établi par BLI. La commune continue à gérer le quotidien avec le personnel communal en place, l'entretien, l'intervention des entreprises extérieures et règle les factures. Seules les échéances des emprunts sont réglées par BLI. La commune refacturera ses charges à BLI selon la convention établit.

Les membres du conseil acceptent la convention et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour toutes les démarches afférentes à ce dossier.

### - **Compétences BLI**

Monsieur le Maire informe de la modification des statuts de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' pour les compétences sentiers de randonnées et restaurant du cœur.

Le conseil accepte ces modifications.

### - **Location Mme DAVANTURE**

Monsieur le Maire informe de la lettre de dédite reçue de Mme DAVANTURE en date du 20 décembre 2017.

Mme DAVANTURE souhaite quitter au plus vite son logement. Le conseil après en avoir délibéré, passe au vote concernant l'arrêt du bail au 1<sup>ER</sup> Février. (7 pour 1 abstention 3 contre.)

Le bail de Mme DAVANTURE s'achèvera au 1<sup>er</sup> février.

### - **Questions diverses**

#### ▪ **Achat terrain SNCF**

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2015, la SNCF avait sollicité la commune pour la vente de la maisonnette et de la parcelle situés en haut de la « Rue de Gare ».

Le conseil municipal souhaite faire une offre et demande à Monsieur le Maire de s'occuper du dossier.

#### ▪ **Contrat Fabienne**

Monsieur le Maire informe que les contrats de Mme COPIN se terminent le 28 février pour la garderie et le 02 avril pour l'agence postale. Les membres décident de les renouveler jusqu'au 07 juillet 2018.

#### ▪ **TOPOS**

Suite au PLU, la commune doit numériser les documents d'urbanisme et les déposer sur Géoportail de l'urbanisme. Monsieur le Maire donne lecture de la convention de standardisation du PLU au format de CNIG reçue de EHHOLE. Le tarif proposé est de 2200€ T.T.C.

Le conseil accepte cette offre.

#### ▪ **Plan désherbage**

Monsieur le Maire rappelle les grandes lignes du plan de désherbage. Les membres souhaitent lire plus profondément ce plan de désherbage et demande de revoir le sujet au prochain conseil.

- **Alarme**

Monsieur le Maire donne lecture de 2 devis reçus pour la sécurisation des locaux (mairie et ateliers municipaux)  
Le conseil ne se prononce pas et souhaite d'autres offres.

- **Local la Poste**

La poste recherche un lieu pour que les facteurs puissent se restaurer le midi sur la commune.  
Monsieur le Maire propose au conseil, le bureau de la directrice au 1<sup>er</sup> étage, après restauration de l'ancien bungalow en bureaux. Et en attendant l'achèvement des travaux, une salle du 1<sup>er</sup> étage de la mairie serait attribuée.

Le conseil accepte et fixe le loyer à 150€ charges comprises. (Eau, électricité, chauffage)

- **Porte Grange**

Monsieur FAVRE rappelle que la porte de la grange Luzy est très abimée. Un des employés communaux devait faire les travaux de restauration. Suite à l'arrêt maladie de cet agent, un devis a été demandé pour que l'entreprise Mazué réalise l'ossature de la porte et pour la fourniture des planches. Le devis s'élève à 1105,98 € T.T.C. Restera uniquement les planches à poser par l'employé communal.

Le conseil municipal accepte le présent devis.

- **Fête patronale**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mr DURAND, forain, pour la fête patronale du 18 et 19 août.  
Mr DURAND souhaite que la commune achète au minimum 75 tickets.

Le conseil accepte d'acheter ces tickets.

- **Devis sonorisation – Amis du Solnan et Foyer**

Le Maire donne lecture d'un devis pour l'achat d'une sonorisation portative pour les associations. Le conseil souhaite attendre l'avis des associations pour valider ce devis.

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

- **Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire informe du retour à la semaine de 4 jours à partir de septembre.

Monsieur le Maire informe qu'il n'y aura pas de fermeture de classe à la rentrée de septembre.

- **Rencontre entre Conseils Municipaux de BLI le 17 mars de 9h à 11h30, salle du Marais à Branges**

Monsieur le Maire informe d'une rencontre entre conseils municipaux de la communauté de communes.

- **Vie communale**

Le conseil est informé de 2 naissances sur la commune et donne lecture d'invitations diverses :

- Conférence débat, le jeudi 8 février à 18h30 à Mâcon, Michel FAVRE
- Visite de sécurité ERP sur l'aire d'autoroute, 6 février à 15h30, Michel FAVRE

Monsieur le Maire remet à Monsieur FAVRE, la médaille d'honneur régionale départementale pour ces 20 années au service de la commune.

Le prochain conseil est fixé au vendredi 16 février 2018 à 20h00

